

prospectif

www.stat.vd.ch
n° 2 octobre 2016

LES EFFETS DE L'INTRODUCTION DE CONTINGENTS D'IMMIGRATION EN SUISSE SUR L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE L'ESPACE LÉMANIQUE

L'introduction de contingents annuels suite à l'acceptation de l'initiative populaire « contre l'immigration de masse » le 9 février 2014 ne serait pas sans conséquence sur l'évolution de la population de l'espace lémanique. Cet éclairage analyse les différents effets démographiques possibles que pourrait exercer la réintroduction de contingents dans la partie helvétique de cet espace binational à l'aide d'un exercice de simulation. Les résultats montrent que les contingents auraient pour effet de ralentir la croissance démographique et d'accélérer le vieillissement de la population.

Depuis le début du siècle, la population de l'espace lémanique a augmenté de plus d'un demi-million de personnes et a passé la barre des 3 millions d'habitants au courant de l'année 2015. Avec une progression de 23 % entre début 2000 et fin 2014, la croissance démographique de l'espace lémanique a ainsi été clairement supérieure à celles de la Suisse (15 %) et de la France (10 %). Cette forte dynamique démographique est due en premier lieu aux flux migratoires, l'excédent des arrivées par rapport aux départs expliquant 70 % de l'accroissement de la population. La « gestion autonome » de l'immigration des étrangers par l'introduction de contingents annuels en Suisse en vue de l'application de l'article 121a de la Constitution fédérale pourrait donc infléchir l'évolution future de la population de l'espace lémanique.

DEUX SCÉNARIOS CONTRASTÉS

La simulation démographique s'articule autour de deux scénarios pour la période 2015-2040. Selon le premier – le scénario de référence – la population poursuivrait sa croissance grâce à un solde migratoire positif tout au long de la période de projection. L'immigration dans les cantons suisses ne serait réglée que par les accords sur la libre circulation des ressortissants des pays de l'Union européenne et ne serait donc pas entravée par des contingents annuels. Ce scénario se base sur la tendance migratoire du scénario de référence 2015-2045 de l'Office fédéral de la statistique. Il anticipe une bonne situation économique de l'espace lémanique qui engendrerait, au moins à court terme, une demande importante en main-d'œuvre. A moyen terme, l'amélioration de la situation économique dans les pays d'Europe aboutirait à une relative diminution de

1-3 Les effets de l'introduction de contingents d'immigration en Suisse sur l'évolution de la population de l'espace lémanique

4 Eléments de méthode

» www.stat.vd.ch/prospective

© Statistique Vaud
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne
T +41 21 316 29 99
info.stat@vd.ch

Edition : Statistique Vaud
Gilles Imhof, Directeur
Rédaction : Reto Schumacher (RS)
Mise en page : Sandrine Mezenen

Cet éclairage est publié sous la responsabilité éditoriale de Statistique Vaud. Les éventuelles opinions exprimées engagent son auteur et n'ont pas vocation à refléter la position de l'Etat de Vaud.



STATISTIQUE VAUD

Département des finances
et des relations extérieures

l'excédent migratoire. A plus long terme, l'immigration dans l'espace lémanique ralentirait plus fortement, en raison de la diminution de la population active dans la plupart des pays européens.

Le deuxième scénario – le scénario limitatif – prévoit l'introduction de contingents dans les cantons suisses dès 2017. Faute d'information précise sur le niveau des contingents fixé (la loi d'application devra entrer en vigueur en février 2017),

on suppose une limitation de l'immigration très contraignante qui ferait tomber le solde migratoire à zéro dans les trois cantons suisses. Etant donné l'importance du marché du travail suisse pour les zones frontalières françaises, on suppose également un solde migratoire nul dans les zones d'emploi du Genevois français et du Chablais, de même qu'un excédent d'arrivées légèrement réduit dans les parties restantes des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Ce scénario peut être considéré comme un scénario frontière qui surestime probablement les effets réels de l'introduction des contingents sur la démographie de l'espace lémanique. Il présente toutefois l'avantage de quantifier l'ampleur et la direction de l'effet maximum de cette mesure politique.

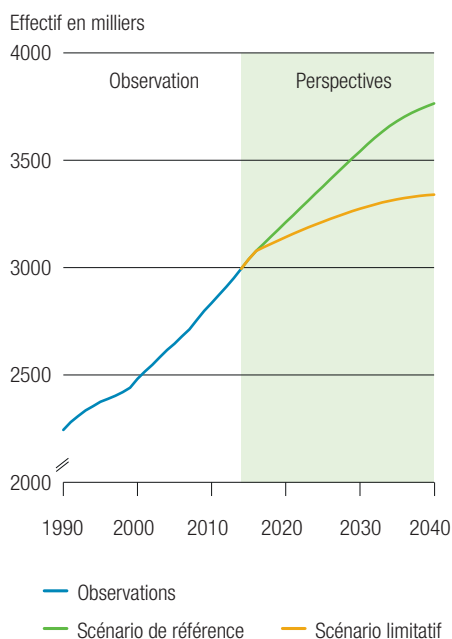
du solde naturel serait liée à la fois à une légère reprise de la fécondité, à l'immigration de femmes en âge d'avoir des enfants et à la progression de l'espérance de vie. Selon le scénario limitatif, en revanche, la population atteindrait 3,34 millions de personnes en 2040. Par rapport au scénario de référence, la croissance démographique de l'espace lémanique serait donc réduite de plus de moitié et se concentrerait essentiellement sur les deux départements français. La population des deux départements français représenterait ainsi 50% de l'espace lémanique en 2040, contre 46,5% sous le scénario de référence.

...ET LE VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE SERAIT ACCÉLÉRÉ

Selon le scénario de référence, tous les groupes d'âges verraient leur effectif progresser entre 2014 et 2040 [F2, F3]. Sous les effets combinés de la légère reprise de la fécondité et de l'immigration de jeunes adultes, le nombre des moins de 20 ans augmenterait d'environ 17% au cours de la période.

Quant à la population potentiellement active, le groupe des 20-64 ans, elle progresserait d'un peu moins de 15%. Comme l'accroissement des jeunes actifs serait moins marqué que celui des actifs

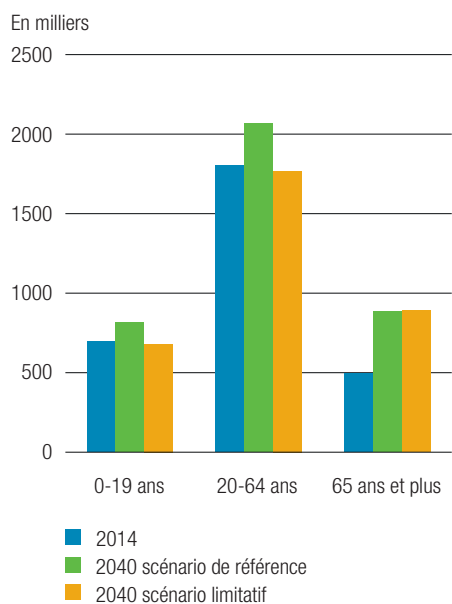
[F1] EVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE, ESPACE LÉMANIQUE



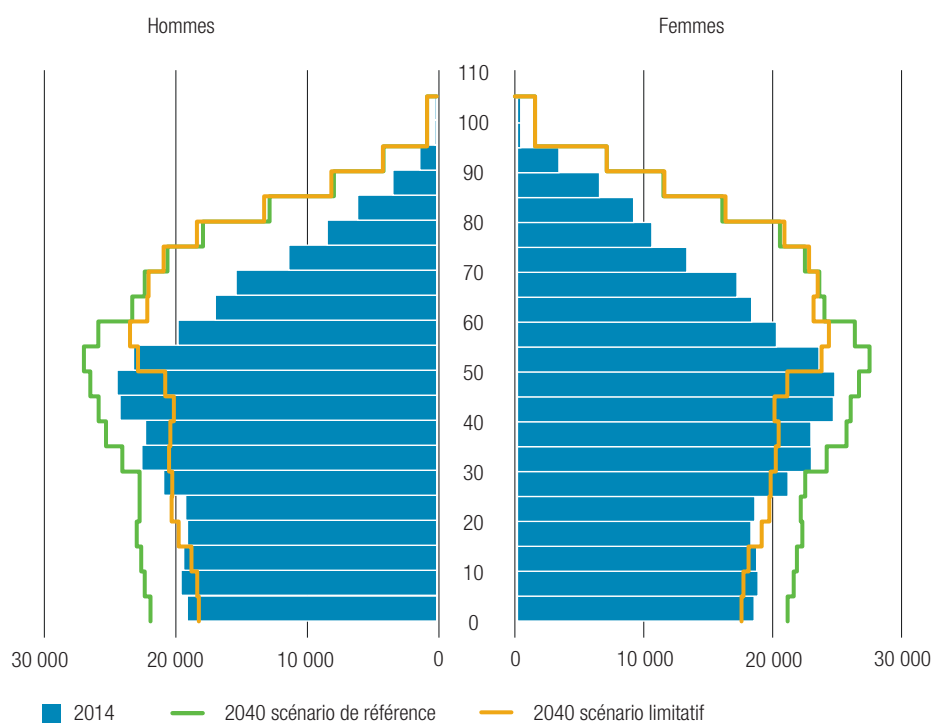
LES CONTINGENTS RALENTIRAIENT LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE...

Selon le scénario de référence, la population de l'espace lémanique augmenterait de 770 000 personnes, en passant d'un peu moins de 3 millions en 2014 à 3,77 millions de personnes en 2040 [T1, F1]. Si la majorité (61%) de cet accroissement s'expliquerait par l'apport migratoire, la contribution de l'excédent des naissances (39%) serait également forte. L'importance

[F2] LES GRANDS GROUPES D'ÂGES, ESPACE LÉMANIQUE, 2014 ET 2040



[F3] PYRAMIDE DES ÂGES, ESPACE LÉMANIQUE, 2014 ET 2040



plus âgés, on verrait tout de même un certain vieillissement de la population active. En effet, l'effectif des 20-39 ans augmenterait de 11 %, contre 18 % pour les 40-64 ans, les 50-64 ans progressant même de 26 %.

Sans surprise, c'est la population retraitée qui augmenterait le plus. Le groupe des 65 ans et plus s'accroîtrait de 79 %, et celui des 80 ans et plus doublerait même. Le rapport de dépendance des personnes âgées (les 65 ans et plus rapportées aux 20-64 ans) atteindrait 42,7 % en 2040, contre 27,4 % en 2014 [T1, F4]. En d'autres termes, on passerait d'un ratio de 3,6 actifs pour une personne retraitée à 2,3 actifs dans l'espace lémanique. Ce niveau de vieillissement démographique resterait néanmoins en-dessous de ceux attendus pour la Suisse (46,1 %) et pour la France (49,6 %).

Sous le scénario limitatif, le rythme de vieillissement démographique serait significativement supérieur. Le manque de jeunes adultes immigrant dans l'espace lémanique aurait de multiples conséquences sur la structure de la population :

1. Le nombre de naissances diminuerait dès 2018, malgré la légère reprise de la fécondité. Il en résulterait un rétrécissement du groupe des moins de 20 ans (-2,5 % entre 2014 et 2040) ;
2. Le manque de jeunes immigrants se répercuterait directement sur l'effectif de la population en âge de travailler (20-64 ans) qui reculerait également de 2 % ;
3. Le vieillissement de la population active serait plus prononcé avec, en 2040, 36 % de personnes âgées de 50 à 64 ans parmi les 20-64 ans (contre 31 % en 2014 et 34 % en 2040 selon le scénario de référence) ;
4. La dégradation du rapport de dépendance des personnes âgées serait accentuée : 50,4 % en 2040, soit 23 points de plus qu'en 2014. Il y aurait alors, en 2040, moins de 2 actifs pour une personne retraitée [T1, F4].

L'introduction de contingents limitant l'immigration dans les cantons suisses à zéro aurait donc pour effet de réduire la croissance démographique de l'espace lémanique de plus de moitié. En 2040, le déficit de population occasionné par les contingents pourrait s'élever en effet jusqu'à 400 000 personnes (en comparaison avec le scénario sans contingents). Par ailleurs, cette mesure aurait également pour effet d'accélérer le vieillissement démographique. En présence de contingents, la population retraitée pourrait progresser plus rapidement, alors que l'accroissement de la population en âge de travailler serait fortement réduit. Dès 2035, la population potentiellement active pourrait même tomber en-dessous du niveau de 2014. Il en résulterait un rapport entre population retraitée et population active clairement plus défavorable. | RS

Source des données : OFS, INSEE, StatVD et propres calculs.

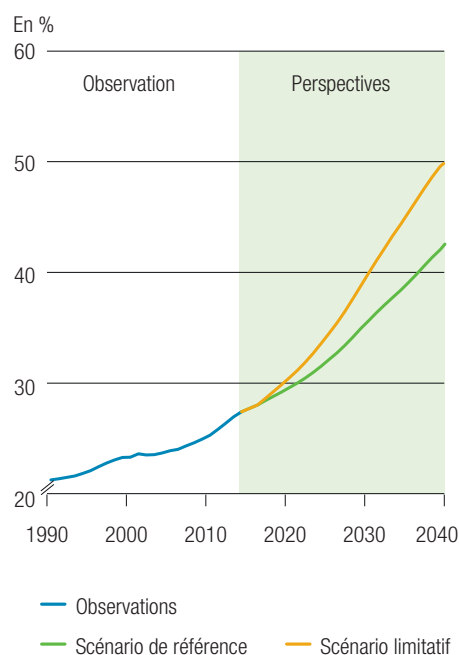


[T1] LA POPULATION ET SES GRANDS GROUPES D'ÂGES, ESPACE LÉMANIQUE, 2014 ET 2040

	Scénario de référence			Scénario limitatif	
	2014	2040	Ecart de 2014 à 2040	2040	Ecart de 2014 à 2040
Total	2 995 000	3 765 000	770 000	3 340 000	345 000
0-19 ans	698 000	815 000	117 000	681 000	-18 000
20-64 ans	1 803 000	2 067 000	265 000	1 768 000	-35 000
20-39 ans	787 000	873 000	86 000	745 000	-42 000
40-64 ans	1 016 000	1 194 000	178 000	1 023 000	7 000
65 ans et plus	494 000	882 000	389 000	892 000	398 000
65 ans et plus et les 20-64 ans	27,4 %	42,7 %	15,3 ¹	50,4 %	23,0 ¹

¹ En points de pourcent.

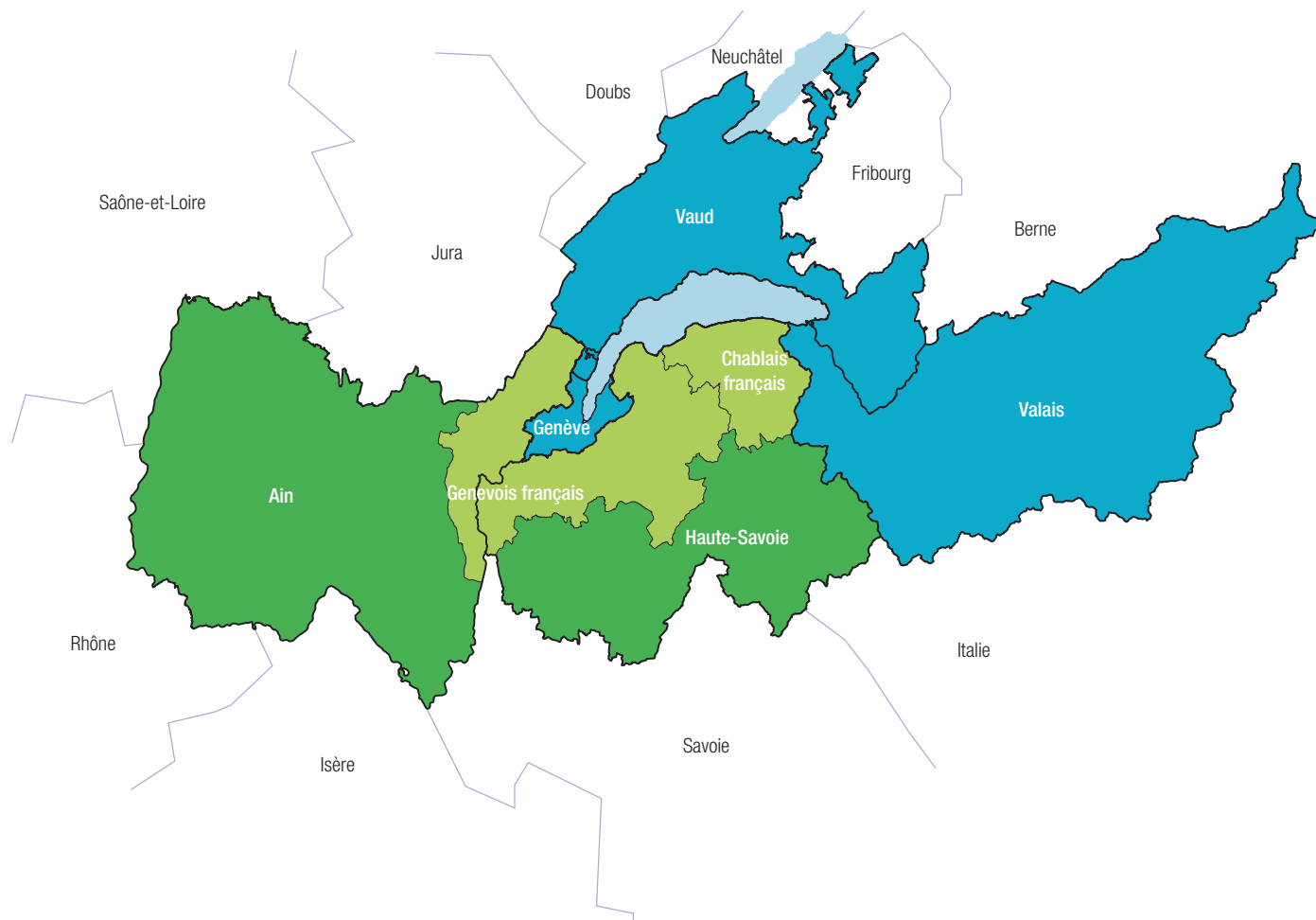
[F4] EVOLUTION DU RAPPORT DE DÉPENDANCE DES PERSONNES ÂGÉES¹, ESPACE LÉMANIQUE



¹ Rapport entre le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus et le nombre de personnes âgées de 20 à 64 ans.

Périmètre d'étude

L'espace lémanique est constitué des cantons suisses de Vaud, de Genève et du Valais, ainsi que des départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie [F5]. Il couvre une superficie de 18 869 km² et compte aujourd'hui 3 millions d'habitants (2015). La zone d'emploi du Genevois français est partagée entre les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, tandis que celle du Chablais fait partie intégrante de la Haute-Savoie.

[F5] PÉRIMÈTRE DE L'ESPACE LÉMANIQUE**Méthode et hypothèses**

La dynamique d'une population dépend par nature de l'évolution de la fécondité, de la mortalité et des migrations. La méthode dite des composantes projette une population distribuée par âge et sexe par palier d'un an en fonction des hypothèses formulées pour chacune de ces trois composantes.

Ces hypothèses ont été fixées au niveau de chacune des cinq régions constituant l'espace lémanique. Les deux scénarios prévoient une progression de l'espérance de vie selon les tables prospectives de mortalité de l'Office fédéral de la statistique. Pour la fécondité, une légère augmentation, puis une stabilisation du nombre d'enfants par femme est anticipée. L'âge moyen à la maternité continuerait sa progression et se stabiliserait vers 2030.

Le scénario de référence postule un solde migratoire suivant la tendance du scénario de référence de l'Office fédéral de la statistique pour la Suisse (A-00-2015) et ses cantons (AR-00-2015). Entre 2015 et 2030, le solde migratoire annuel moyen de l'espace lémanique se situerait, avec +22 000 personnes, à 80 % du niveau moyen observé pendant la période 2005-2014. Il diminuerait après 2030 et s'élèverait, avec +12 000 personnes sur la période 2031-40, à environ 45 % de la moyenne 2005-2014.

Le scénario limitatif prévoit un solde migratoire nul dans les cantons suisses et dans les zones d'emploi du Genevois français et du Chablais. Dans les parties restantes de l'Ain et de la Haute-Savoie, le solde du scénario de référence réduit de 10 % est postulé. Entre 2015 et 2030, il en résulterait un solde annuel moyen de +4 900 personnes, puis de +2 700 personnes jusqu'en 2040.